



## PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE, ON FAIT LE PARI DE S'ARRÊTER DE FUMER.

Les fumeurs souhaitant participer en novembre au premier mois «sans tabac» organisé en France pourront retirer gratuitement en pharmacie un «kit d'aide à l'arrêt» à partir du 10 octobre. Dans le cadre de cet inédit «Moi(s) sans tabac», les fumeurs seront incités à arrêter de fumer pendant au moins 30 jours à partir du 1er novembre.

**Tabac Info service** est accessible sur le site internet [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr), via l'application mobile Tabac Info Service ou encore par téléphone au **39 89**.